



Le collège Marcel Pagnol à la pointe de l'innovation

publié le 25/01/2024

Tonnay-Boutonne : le collège Marcel-Pagnol à la pointe de l'innovation

Sud Ouest Lundi 23/01/2024



Les résultats obtenus démontrent que les élèves apprécient d'être partie prenante de la mise en œuvre du projet pédagogique. © Crédit photo : Ch. C.

À l'heure où les lettres circulaires expliquant la méthodologie pour la mise en œuvre des classes de niveau, directive ministérielle applicable dès la rentrée scolaire de septembre 2024, viennent de parvenir aux chefs d'établissements scolaires, avec tout le cortège de contraintes d'emploi du temps et de gestion des personnels enseignants que cela implique, certains ont déjà adapté l'enseignement dispensé aux besoins des élèves depuis plusieurs années.

Ainsi, au collège Marcel-Pagnol, le concept de « classes flexibles » a été adopté depuis la rentrée 2023. Concrètement, il s'agit de permettre aux élèves de travailler en groupes, selon le rythme souhaité et selon leurs besoins, et donc par niveau dans une même classe – explications fournies par Corine Rodrigues, adjointe de gestion du collège.

Pour exemple, après avoir donné le sujet du cours aujourd'hui – une restitution à la classe après étude de textes sur les deux dernières grandes guerres par une classe de troisième –, « Je les aide, je les guide, je les écoute », explique Cécile Drouet, enseignante en français. Un pôle spécifique, assisté par un AESH, permet de voir en parallèle un point de grammaire particulier. Poussant plus loin encore l'autonomie, « les évaluations se font à la demande, précise-t-elle, ce qui occasionne moins de stress ».

Formation et matériel adapté

Pour permettre ce fonctionnement novateur, les enseignants reçoivent une formation, le mobilier des classes est modulable rapidement, des casques antibruit ou des chuchoteurs (fabriqués par le professeur de technologie, et qui permettent de s'entraîner à la lecture à voix haute sans déranger ses camarades de classe) sont mis à libre disposition.

Au regard des résultats obtenus par leurs collègues sur une seule année de pratique, la quasi-totalité des 25 enseignants du collège vont adhérer au concept pour la rentrée prochaine. Cette expérimentation – première tranche d'une intégration sur trois ans au projet d'établissement – avait fait l'objet d'une demande de financement spécifique auprès du rectorat, à laquelle il a été fait droit en intégralité.